



[Retour sur le dialogue social du 18 avril 2023](#)

Le premier comité social d'administration (CSA) local de la mandature s'est tenu le 18/4/23. Il était présidé par la Directrice régionale en présence des chefs de SAR et de SED. Nous avons décidé de reprendre le dialogue social de proximité pour que des sujets que nous avons jugés importants pour vous n'avancent pas plus longtemps sans vos représentants.

Sur le **projet de déménagement**, la Directrice nous a présenté l'avancement des travaux avec le prestataire de micro-zoning. Cette présentation a fait suite à un 1er GT auquel nous avons participé vendredi dernier. Une restitution d'un cahier des charges fonctionnel est programmée le 27/4. Un 2nd prestataire spécialisé en architecture sera chargé de traduire ce cahier en plan d'aménagement à destination du constructeur. Un espace d'échanges sur Symphonie va être ouvert pour les agents de la DR afin notamment de communiquer et de partager sur ce projet.

Nous avons appris avant ce CSA la création à la DR d'un **comité de prévention**. Nous avons abondamment échangé sur ce sujet avec la Direction pour comprendre la finalité de cette nouvelle instance. Nous avons demandé et obtenu la rédaction d'une note de service précisant les objectifs et les acteurs de ce comité. Il ne serait pas une instance de décision mais un espace d'échanges entre différents acteurs de la prévention locale (médecin du travail, assistante sociale, assistante/conseillère de prévention, FRHL). Il se réunirait tous les trimestres. Les agents concernés pourront demander un retour sur les discussions. Un agent pourra également demander au médecin de prévention ou à l'assistante sociale la possibilité que sa situation soit discutée dans ce comité. En tant qu'acteur de la prévention, nous avons demandé à y participer directement. L'administration n'a pas répondu favorablement pour cette année au moins. Nous avons néanmoins formulé un vœu pour demander que les agents dont les situations seront discutées par ce comité en soient informés systématiquement et qu'ils puissent assister aux débats accompagnés s'ils le souhaitent d'un représentant du personnel. Ce type de comité a également été mis en place à la DG fin 2022.

La Direction souhaite en outre mettre en œuvre sur le **handicap** des communications internes pour tous les agents, afin de souligner les droits rattachés à la déclaration RQTH.

Nous avons salué la mise en ligne sur Symphonie d'un **programme annuel de travail** (PAT) de la DR faisant le bilan des travaux des unités et indiquant les perspectives et enjeux pour l'année à venir. Un intérêt de cet outil est selon nous d'éclairer les agents sur la finalité collective de leurs travaux.

Nous avons interpellé la Direction sur l'**évolution du recueil des risques** Duerp à partir de 2024 qui reposerait en terme d'organisation sur les seuls managers de proximité en l'absence d'assistante ou de conseillère de prévention. Nous nous interrogeons notamment sur la franchise et l'homogénéité d'un tel recueil et sur la charge supplémentaire pour les encadrants. Cette évolution serait malheureusement contrainte par des directives nationales.

Nous avons demandé un point d'information sur l'actualité du projet de **sobriété énergétique** qui vise à réduire la consommation énergétique de la DR de 10% à l'horizon 2024. Il comporte 3 volets : bâtiment, mobilités, numérique. Un 1er plan d'action a été publié en début d'année.

La **fermeture du site d'Aix** aura lieu fin mai. Deux agents intégreront le site marseillais de la DR en juin.

Vos élus au CSA de la DR

Jean-Philippe de Plazaola – Stéphan Fesquet – Junel Bernard – Morgane Leconte